

### **ECONOMIE**

economie.union@sonapresse.com

# ZLECAF: quid de la place des zones économiques spéciales?

Hans NDONG MEBALE Libreville/Gabon

ANS le cadre de la mise en œuvre du projet d'un marché communautaire africain, le Gabon a abrité durant deux jours (1er et 2 novembre), la première réunion consultative de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) sur les zones économiques spéciales (ZES).

Il s'est agi d'une réunion d'échanges et de partage d'expériences autour du rôle des zones économiques spéciales au sein de l'espace ZLECAF, qui a réuni le secrétariat général de ladite organisation et l'ensemble des négociateurs africains. Alors que les zones économiques spéciales jouissent d'un statut particulier en raison des exonérations douanières, l'objectif de cette réunion consultative est de mettre

en œuvre les mécanismes économiques, permettant son existence au sein de la ZLECAF. "Ces zones sont des pôles majeurs de promotion industrielle grâce à leur capacité d'attirer des investissements directs étrangers (IDD). Leur importance n'est plus à démontrer. Elles sont indispensables pour promouvoir la croissance économique, l'emploi et le développement durable. Ce premier forum a donc pour objectif d'étudier la 🖯 réglementation réservée aux produits fabriqués dans ces zones économiques spéciales. Nous ne pouvons mettre en place la ZLECAF en mettant de côté les produits issus des ZES", a indiqué le ministre du Commerce, Hughes Mbadinga Madiya.

Pour le secrétaire général de la ZLECAF, Wamkele Mene, les ZES dans la majorité des pays africains sont des vecteurs de développement.

"Les produits issus de ces zones



Les participants durant les travaux.

participent à la vulgarisation de nos marchés et ne peuvent être en marge de ceux qui seront vendus dans l'espace ZLECAF. Nous sommes dans la phase des échanges commerciaux et nous

souhaitons que ces rencontres mettent les bases de ce qui se fera dans le futur", a-t-il insisté.

## Filière bois : le hub douanier de Lastoursville en construction

SCOM Libreville/Gabon

E projet de construction du Hub douanier de Lastoursville (Ogooué-Lolo) est en bonne voie. C'est du moins ce que traduisent les premiers retours d'informations sur ce chantier. Une délégation conduite par le secrétaire général du ministère des Eaux et Forêts, Michel Ngueba Koumba, et composée des responsables de l'Agence d'exécution des activités de la filière forêt-bois (AEAFFB) et de l'Agence française de développement (AFD), a récemment effectué une visite d'inspection sur le site de ce projet de hub douanier de Lastoursville.

"Le seul marché qui reste à réaliser dans le cadre de ce projet est la construction du bâtiment administratif devant abriter les services des Eaux et Forêts, des Douanes et du transitaire (Bolloré). Dans ce cadre, les plans du bâtiment et le cahier des charges sont désormais disponibles. L'appel d'offres sera lancé courant novembre 2021, et le début des travaux prévus pour janvier 2022", apprend-on du service de communication de



Le SG Michel Ngueba Koumba lors de sa descente sur site à Lastoursville.

l'AEAFFB. Mais déjà, renseigne l'Agence, en septembre 2019, les contrats ont été signés pour la construction de la clôture et des logements pour un montant de près de 440 millions.

Quant à l'évolution des travaux, l'on note la fin des travaux de la clôture du site dont la réception a été actée par le prestataire DG Multiservices. À cela s'ajoute la fin du chantier de construction de quatre logements réceptionnés par le prestataire, Equaco. Il en est de même du chantier des voiries qui est achevé et réceptionné par le prestataire, Atricom.

Le futur Hub douanier de Lastoursville est une infrastructure permettant aux industriels installés à proximité de réaliser les formalités douanières d'exportation à proximité de leur base et, au final, de simplifier et d'accélérer le processus d'embarquement de leur production. Le programme de construction est conduit par le Projet d'appui à la filière forêt-bois et financé par l'Accord de conversion de dettes (ACD), dont le gestionnaire de la caisse principale est l'AFD. Le projet est réalisé en partenariat avec l'administration des Eaux et Forêts, les services de douanes, la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag).

On note également la participation des opérateurs économiques de la filière bois comme Precious Wood, SBL, Bonus Harvest et SBK, puis Bolloré.

## BVMAC: Louis Banga-Ntolo, nouveau DG



Louis Banga-Ntolo.

MSM Libreville/Gabon

près l'unification des 2 places boursières de la zone Cémac (Libreville et Douala), la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) vient de désigner son nouveau directeur général.

Il s'agit du banquier camerounais Louis Banga-Ntolo (57 ans),

directeur général de la Société générale Capital Securities Central Africa. Il a été nommé dernièrement par le conseil d'administration de la BVMAC, présidé par Henri-Claude Oyima, pour un mandat de quatre ans. Il remplace son compatriote Jean-Claude Ngbwa, qui occupait le poste par intérim depuis juillet 2019.